

BRUNET, Jean-Paul (1990) : *A Dictionary of Police and Underworld Language / Dictionnaire de la police et de la pègre*, Paris, La Maison du Dictionnaire, 906 p. + annexes

Jean-Claude Gémar

Volume 37, numéro 2, juin 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002867ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002867ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gémar, J.-C. (1992). Compte rendu de [BRUNET, Jean-Paul (1990) : *A Dictionary of Police and Underworld Language / Dictionnaire de la police et de la pègre*, Paris, La Maison du Dictionnaire, 906 p. + annexes]. *Meta*, 37(2), 357-360.
<https://doi.org/10.7202/002867ar>

■ BRUNET, Jean-Paul (1990): *A Dictionary of Police and Underworld Language / Dictionnaire de la police et de la pègre*, Paris, La Maison du Dictionnaire, 906 p. + annexes.

Si tout le monde (?) sait ce qu'est un «ripoux» (verlan de «pourri»), mot rendu célèbre par les films du même nom, savez-vous ce qu'est un «guignol» en argot des cibistes ? Selon un adage bien connu, il ne faut pas juger les gens sur leur mine. On pourrait étendre ce sage conseil aux mots, surtout lorsqu'ils font partie du «discours déviant», comme disent les linguistes, celui qui caractérise cette strate particulière de la société, le «milieu» (on se demande de quoi ?), où l'on s'exprime en langage codé ou dans un jargon le plus souvent incompréhensible pour le commun des mortels. Encore que le roman (policier, bien sûr), mais surtout les films (de «gangsters» ou policiers), grâce à la télévision qui les met à la portée de tous, aient largement contribué à rendre ce vocabulaire un peu plus accessible.

Il reste que n'est pas San Antonio qui veut et que le registre familier (ou langue relâchée, verte, vulgaire, argotique, etc.), dans la plupart des langues, est d'une richesse inouïe. La langue française n'est pas la dernière en la matière, loin de là, mais l'anglaise n'a rien à lui envier à ce chapitre et, contrairement aux idées reçues, les langues latines ne sont pas, par essence, mieux pourvues que les autres, dont l'allemande et l'anglaise. L'imagination, en l'espèce, est sans limite. Pour s'en convaincre, il suffira de (re)lire le dernier ou l'avant-dernier (ou n'importe quel) livre de «San A» (pseudonyme de Frédéric Dard) ou... François Villon. On peut faire remonter l'origine de ce vocabulaire à Adam et Ève lorsque Adam, voulant saisir le fruit que lui désignait Ève, décidément maladroit, trébucha sur une racine (le serpent, probablement) et, pour se retenir, s'agrippa aux «pommes» (*titty*, p. 418, n° 2262). On remarquera que l'anglais *apples* (p. 415, n° 2198) se dit, en français, «oranges», mais qu'il est aussi souvent question de *grapefruits*, de *watermelons*, et j'en passe. De là vient sans doute l'ambiguïté fondamentale du langage et le doute qui persiste sur la véritable nature du péché originel : quel est le fruit dont Adam s'est réellement emparé avant de le croquer ? Le «pandore» (*papa bear*, p. 9, n° 29) de service ce jour-là ne pouvait que constater l'infraction. Il sévit d'ailleurs sur-le-champ en expulsant nos malheureux ancêtres du paradis que, depuis, l'on qualifie de «perdu».

Ce triste épisode de nos peu glorieux débuts d'humains est la cause d'une abondante littérature qui a inspiré nombre d'écrivains, petits et grands, voire de chefs-d'œuvre. Des linguistes et des lexicologues / lexicographes, et non des moindres, s'y sont intéressés. Le domaine français en compte un nombre respectable, où se sont illustrés les Pierre Guiraud, Alain Rey, Jacques Cellard et autres Claude Duneton. Il faudra leur ajouter Jean-Paul Brunet, lequel aura eu le mérite de faire dans la comparaison (anglais-français) ce que la plupart ont fait dans une seule et unique langue. Quand on parcourt la somme que représente le dictionnaire qu'il a constitué, imagine-t-on, au terme de longues années de recherches assidues, avec un sens de l'humour de tous les instants et un amour inconditionnel des langues et de ce que nous exprimons avec verdeur, cynisme et même, parfois, pudeur (par euphémismes, aphorismes et allusions), on mesure mieux l'impressionnant travail de bénédictin, le plaisir et, disons-le, la passion que ce genre à part lui a inspirés. On connaissait l'intérêt de M. Brunet pour le sujet. De fil en aiguille, il est allé au bout de sa logique et a produit, à ma connaissance, l'ouvrage le plus complet et original en la matière, véritable mine de renseignements pour toute personne ayant affaire à ce genre de vocabulaire, professionnellement ou au hasard des lectures. Le traducteur en particulier, parmi les professionnels de la langue, devrait y trouver son compte, le renseignement qu'il cherche et, si le cœur lui en dit, par la même occasion, il assouvirait sa curiosité et enrichirait son vocabulaire.

Le *Dictionnaire de la police et de la pègre* est publié sous une couverture rigide, d'aspect agréable et sobre. La présentation en est simple et aérée : les termes apparaissent sur deux colonnes et sont précédés d'un numéro qui en facilite la consultation lorsque, à partir de l'index, on cherche un mot ou une expression. L'auteur est parti de l'anglais et

nous propose un ou plusieurs équivalents français des 10 000 et quelque termes qu'il a relevés au cours de ses lectures, classés par thèmes regroupés en deux grandes parties : la langue de la police et la langue de la pègre. Ces thèmes portent, d'une part, sur le personnel des forces de l'ordre, les sigles et acronymes, l'équipement et le matériel, les méthodes policières, le signalement et les empreintes digitales et, d'autre part, sur les types humains et les groupes ethniques, les criminels et les activités criminelles, l'argent et la contrefaçon, la prostitution, les stupéfiants et la toxicomanie, la prison et la vie en milieu carcéral. L'intérêt de cette présentation thématique est multiplié et complété par la présence de courts articles ou tableaux intelligemment intercalés dans le corps du texte et présentant qui l'organisation du FBI ou de la GRC (Gendarmerie royale du Canada), qui les sigles et acronymes les plus courants, qui les armes et calibres, les droits des suspects et les mises en garde de rigueur dans chaque pays, les peines de mort, codes des détenus, etc., et cela jusque dans les moindres détails. Le lexique est suivi d'un index anglais et d'un index français, de neuf annexes qui vont des tableaux et cartes des différents États concernés — avec une foule de détails utiles, dont : superficie, population, capitale, devise (*motto*) de l'État, etc. — aux adresses des organismes (FBI, directions générales de la police, Oipc-Interpol) et aux tables des illustrations, soit 120 photos et illustrations en couleurs, particulièrement représentatives et bien choisies. Une bibliographie sélective complète le tout.

C'est donc à une véritable petite encyclopédie du domaine que nous avons affaire. Il faut entendre le mot domaine dans un sens large puisqu'en l'occurrence, il couvre paradoxalement les deux extrêmes que sont le langage de l'ordre (celui de la police : la loi et l'ordre) et son contraire, celui du «désordre», du refus ou du contournement de l'ordre qu'organise la société traditionnelle, désordre que les policiers ont pour fonction de réprimer. Ce couple «maudit» reste la meilleure illustration de l'ambivalence de la nature humaine, l'ombre et la lumière... Dans ce dictionnaire, on trouve de surcroît les nuances marquant les divers usages du monde francophone (notamment l'usage français et son pendant canadien ou québécois) et ceux du monde anglophone, tout particulièrement en Amérique du Nord où vivent près de «280 millions de personnes, soit plus de deux anglophones sur trois dans le monde» (p. xviii), chiffre justifiant par son ampleur le choix délibéré de privilégier l'anglais américain qu'a fait l'auteur. La langue argotique est souvent crue, comme on sait. Le vocabulaire de la prostitution, par exemple, illustre bien cet état des choses. L'auteur n'a pas éludé la difficulté et s'en explique dans l'avant-propos, qu'il faut lire attentivement si l'on veut saisir les nuances distinguant le français «conventionnel» du «non conventionnel» et, en remontant aux sources de l'argot, «langue de la pègre», en comprendre un peu mieux les ressorts cachés.

On mesure, au travail de comparatiste accompli, l'ampleur de la tâche et les difficultés que posent les choix d'équivalences pour le lexicographe. On sait combien la recherche d'équivalents correspondant au plus grand commun dénominateur d'une langue et de ses multiples locuteurs est délicate, pour ne pas dire utopique : quelle commune mesure trouver, en effet, entre l'argot parisien et le jocal montréalais ? Entre le *cockney* londonien et le *slang* new-yorkais ou de Los Angeles, Chicago, Miami, La Nouvelle-Orléans ? Entre les institutions — entre autres juridiques, judiciaires et policières — françaises et nord-américaines ? Elle sont le produit d'une expérience culturelle différente des divers groupes composant une société. On connaît l'exemple de la Belgique ou de la Suisse. Alors, on peut aisément imaginer ce que cela représente pour un univers aussi vaste et diversifié que celui de la francophonie et pour un monde encore plus étendu, éclaté et divers comme l'est celui de l'anglophonie ! Le mérite de M. Brunet n'en est que plus grand, et il faut le saluer ici, car il a réussi à rapprocher, par le pont de la traduction, deux cultures et deux traditions aussi différentes, et néanmoins riches et

diverses, que le sont les anglaises (en fait, américaines essentiellement) et les françaises. Ce n'est pas un mince exploit.

JEAN-CLAUDE GÉMAR